



Séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 24 janvier 2017 à 16 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président, madame la conseillère Myriam Nadeau et messieurs les conseillers Maxime Tremblay et Martin Lajeunesse formant quorum du comité.

Est absent, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin.

Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, monsieur Melvin Jomphe, directeur de cabinet, M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet, greffier et M<sup>e</sup> Camille Doucet-Côté, assistante-greffière.

CE-2017-50\*

**DEMANDE DE SUBVENTION CORPORATIVE - CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE CENTRAIDE OUTAOUAIS 2016 - 30 000 \$**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau a toujours été partenaire de Centraide Outaouais dans ses projets de collecte de fonds;

**CONSIDÉRANT QUE** les employés municipaux ont contribué à la campagne de souscription pour un montant de 42 039 \$ en 2005, un montant de 62 452 \$ en 2006, un montant de 61 812 \$ en 2007, un montant de 61 330 \$ en 2008, un montant de 87 501,56 \$ en 2009, un montant de 88 998,59 \$ en 2010, un montant de 94 826,97 \$ en 2011, un montant de 82 052,51 \$ en 2012, un montant de 101 396,35 \$ en 2013, un montant de 102 770,50 \$ en 2014 et un montant de 90 619,22 \$ en 2015;

**CONSIDÉRANT QUE** le nombre d'employés municipaux ayant contribué à la campagne Centraide 2016 est de 389 pour un montant total de 87 260,20 \$, constitué de dons et de profits d'activités;

**CONSIDÉRANT QUE** Centraide Outaouais vient en aide à près de 76 organismes locaux et régionaux et que son rôle est essentiel auprès de ces derniers;

**CONSIDÉRANT** les grands besoins de la communauté et l'impact d'un sous-financement des organismes par Centraide Outaouais :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil d'accorder une subvention corporative d'un montant de 30 000 \$ s'additionnant à la contribution des employés.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 30 000 \$ dès l'acceptation de la présente par le conseil municipal à Centraide Outaouais 2016, à l'attention de madame Nathalie Lepage, 74, boulevard Montclair, Gatineau, Québec, J8Y 2E7.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11600-972	30 000 \$	Subventions diverses

Un certificat du trésorier a été émis le 20 janvier 2017.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2017-51

**SOUSSION 2017 SI 022 - FOURNITURE DE PIÈCES POUR BALAIS ELGIN - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Pièces d'équipement Bergor, 48, rue Séguin, Rigaud, Québec, J0P 1P0, pour la fourniture de pièces de balais Elgin sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 60 410,57 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 10 janvier 2017, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-39800-649-07838	55 162,90 \$	Ateliers mécaniques – Voirie – Autres pièces
04-13493	2 627,12 \$	TPS à recevoir – Ristourne
04-13593	2 620,55 \$	TVQ à recevoir – Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 20 janvier 2017.

Adoptée

CE-2016-52\*

Modifiée par la résolution  
numéro CE-2017-747\* du  
2017-08-29

**RECOMMANDATION DES SOMMES ATTRIBUÉES SELON LES PROGRAMMES DES CADRES DE SOUTIEN DU SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS - ANALYSE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2016 - APPEL DE PROJETS 2017**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres de la Commission des loisirs, des sports et du développement des communautés et de la Commission Gatineau, Ville en santé recommandent au conseil municipal d'adopter les contributions financières d'une somme de 1 465 778 \$ aux organismes, conformément aux budgets alloués au Cadre de soutien des loisirs, des sports et du plein air, cercles de loisirs des aînés et au Cadre de soutien à l'action communautaire;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés ainsi que les centres de services ont procédé à l'analyse des demandes de soutien :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil :

- d'accepter les recommandations de la Commission des loisirs, des sports et du développement des communautés et de la Commission Gatineau, Ville en santé concernant le soutien financier d'une somme de 1 464 193 \$ aux organismes, comme indiqué à l'annexe A, conformément aux budgets alloués au Cadre de soutien des loisirs, des sports et du plein air, cercles de loisirs des aînés et au Cadre de soutien à l'action communautaire;
- d'autoriser le trésorier à émettre les chèques aux organismes identifiés à l'annexe A sur présentation de pièces de comptes à payer préparées par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-70046-971	756 228 \$	Cadre de soutien des loisirs, des sports et du plein air – Contributions
02-59120-971	707 965 \$	Politique de développement social – Contributions

Un certificat du trésorier a été émis le 20 janvier 2017.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

**CE-2017-53\***

**ENTENTE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE DE LOISIRS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE L'ANGE-GARDIEN**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau organise, opère et administre des ressources humaines, financières, physiques et matérielles nécessaires à l'offre de programmes et d'activités culturelles, sportives et de loisirs à sa population;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de l'Ange-Gardien désire que sa population puisse bénéficier et participer aux programmes et activités que la Ville de Gatineau offre;

**CONSIDÉRANT QUE** cette entente et ses périodes de renouvellement viennent à échéance le 31 décembre 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** les deux parties sont autorisées, en vertu des lois qui les régissent, de conclure des ententes intermunicipales en matière de culture et de loisirs :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil :

- d'entériner le protocole d'entente avec la Municipalité de l'Ange-Gardien;
- d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence le greffier adjoint ou l'assistant-greffier à signer le protocole d'entente avec la Municipalité de l'Ange-Gardien d'une durée de cinq ans en plus d'une option de cinq ans.

De plus, le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2017-54\*

**PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES CULTURELS POUR L'ANNÉE 2017 - APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE - AIDE FINANCIÈRE DE 889 340 \$ ET DE 408 567 \$ EN SERVICES ET AU SALON DU LIVRE POUR LES ANNÉES 2017 : 95 000 \$, 2018 : 95 000 \$ ET 2019 : 100 000 \$**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine, réunis en assemblée le 12 décembre 2016, ont pris connaissance des demandes de soutien des organismes culturels pour l'année 2017 :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité, suite à la recommandation de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine, recommande au conseil :

- d'accepter le rapport Résumé de l'aide totale accordée aux organismes culturels pour l'année 2017 (annexe A) recommandant une aide financière totalisant 889 340 \$ et une aide en services de 408 567 \$ pour un soutien total de 1 297 907 \$;
- d'accepter l'entente triennale avec le Salon du livre de l'Outaouais, soit une subvention en 2017 de 95 000 \$, en 2018 de 95 000 \$ et en 2019 de 100 000 \$;
- d'autoriser le trésorier à émettre des chèques aux montants, dates, noms et postes budgétaires indiqués dans le rapport Modalités de paiement des subventions aux organismes culturels (annexe B) sur présentation de pièces de comptes à payer préparées par le Service des arts, de la culture et des lettres;
- d'autoriser le directeur du Service des arts, de la culture et des lettres ou son représentant à signer les protocoles d'entente annuels avec les organismes culturels;
- d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence le greffier adjoint ou l'assistant-greffier à signer l'entente triennale 2017-2019 avec le Salon du livre de l'Outaouais.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-72410-972	61 000 \$	Patrimoine – Subventions
02-71518-972	18 000 \$	Événements interculturels – Subventions
02-71531-972	47 650 \$	Un été show – Subventions
02-72110-972	782 690 \$	Soutien aux organismes culturels et développement – Subventions
02-72198-972	20 000 \$	Entente culturelle patrimoine – Subventions
02-72141-972	55 000 \$	Ateliers d'artistes – Subventions

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-72141-999	55 000 \$		Ateliers d'artistes – Autres
02-72011-999	293 200 \$		Politique culturelle – Autres
02-72198-999	20 000 \$		Entente culturelle patrimoine – Autres
02-71518-432	18 000 \$		Événements interculturels – Activités d'animation
02-72125-419	10 000 \$		Projets créativité – Autres services professionnels et administratifs
02-71531-972		20 000 \$	Un été show – Subventions
02-72198-972		20 000 \$	Entente culturelle patrimoine – Subventions
02-71518-972		18 000 \$	Événements interculturels – Subventions
02-72110-972		283 200 \$	Soutien aux organismes culturels et développement – Subventions
02-72141-972		55 000 \$	ateliers d'artistes – Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 janvier 2017.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2017-55\*

**FONDS DE SOUTIEN À L'ANIMATION DU CENTRE-VILLE DE GATINEAU - SOUTIEN FINANCIER AUX PROJETS 2017-2018 ET RENOUVELLEMENT DU PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE GATINEAU ET LA CORPORATION VISION CENTRE-VILLE POUR LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES ET LA PROMOTION - 392 000 \$**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2016-149 du 16 février 2016, adoptait le Fonds de soutien de l'animation du centre-ville de Gatineau pour les années 2016 et 2017;

**CONSIDÉRANT QUE** le Fonds de soutien de l'animation du centre-ville a été mis sur pied pour soutenir des projets qui contribueront à l'atteinte des objectifs de développement de la Ville de Gatineau pour le centre-ville;

**CONSIDÉRANT QUE** le 1<sup>er</sup> novembre 2016, le comité d'analyse recommandait de soutenir 10 projets dans le cadre du Fonds de soutien de l'animation du centre-ville de Gatineau pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 mars 2018, dont le projet À perte de vue d'Axe Néo7 qui sera réalisé à l'intérieur de La Fonderie, ne respectant pas ainsi un des principes directeurs du Fonds, à savoir que les initiatives retenues doivent animer des espaces extérieurs du centre-ville;

**CONSIDÉRANT QUE** la Corporation Vision centre-ville a présenté un bilan positif de ses engagements en ce qui a trait au développement d'activités complémentaires et à la promotion des projets soutenus par le Fonds de soutien de l'animation du centre-ville de Gatineau pour la période allant du 1<sup>er</sup> juin 2016 au 31 mars 2017 :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil :

- d'approuver les contributions financières du Fonds de soutien de l'animation du centre-ville décrites au sommaire des projets retenus pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 mars 2018, soit :

ORGANISMES / ÉVÉNEMENTS	LIEUX / PÉRIODES	CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES	VERSEMENTS DES SUBVENTIONS	
			AIDES FINANCIÈRES 90 %	RETENUES BIENS ET SERVICES 10 %
<b>Les commerçants du secteur Aubry inc.</b> Festival de radio numérique 2017	Pôle ludique 28 au 30 avril 2017	30 000 \$	27 000 \$	3 000 \$
<b>Musée du patrimoine brassicole des Brasseurs du Temps</b> Gatineau, ville de plein air urbain	Pôle ludique Pôle Montcalm Pôle Eddy Mai à octobre 2017	25 000 \$	22 500 \$	2 500 \$
<b>Axe Néo7</b> À perte de vue	Pôle Montcalm 17 juin au 17 août 2017	68 500 \$	61 650 \$	6 850 \$
<b>Les commerçants du secteur Aubry inc.</b> La P'tite St-Jean 2017	Pôle ludique 24 Juin 2017	16 000 \$	14 400 \$	1 600 \$
<b>Centre de production Daimon</b> Champs libre et Didascalie	Pôle ludique Pôle Montcalm 1 <sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2017	45 000 \$	40 500 \$	4 500 \$
<b>Théâtre Dérives urbaines</b> Portage dans le temps et Vieux-Hull à cheval	Pôle ludique Pôle Montcalm 2 juillet au 27 août 2017	25 000 \$	22 500 \$	2 500 \$
<b>Centre d'art contemporain de l'Outaouais</b> Recycl'art de Gatineau	Pôle Montcalm 15 juillet au 4 septembre 2017	37 500 \$	33 750 \$	3 750 \$
<b>Club social Salsa Loca</b> Festival (Afro-Latino) Kafé-Karamel	Pôle ludique 20 au 22 juillet 2017	30 000 \$	27 000 \$	3 000 \$
<b>Mixmédiarts</b> Agwàtà	Pôle Montcalm 21 au 30 juillet 2017	75 000 \$	67 500 \$	7 500 \$
<b>Groupe Lavolley</b> Festival Lavolley	Pôle ludique 25 au 27 août 2017	25 000 \$	22 500 \$	2 500 \$
<b>Total</b>		<b>377 000 \$</b>	<b>339 300 \$</b>	<b>37 700 \$</b>

- d'annuler les subventions de 75 000 \$ octroyées à Mixmédiarts pour le projet Agwàtà (CM-2015-869), de 17 000 \$ à Déséquilibré compagnie pour le projet Oktoberfest (CM-2016-439) et de 5000 \$ à l'Association des commerçants et résidents de la rue Eddy pour le projet Eddy en Fête (CM-2016-439) en raison de leur annulation et retourner la somme totalisant 97 000 \$ au Fonds de soutien de l'animation du centre-ville ou pour toutes initiatives au centre-ville;
- d'accepter que 68 500 \$ provenant des 97 000 \$ en subventions annulées soit utilisé pour soutenir le projet À perte de vue d'Axe Néo7;
- d'accepter que le solde de 28 500 \$ des 97 000 \$ en subventions annulées soit affecté au solde de 60 300 \$ de la recommandation ACL-2016-24 du 29 janvier 2016;

- de renouveler le protocole d'entente entre la Ville de Gatineau et la Corporation Vision centre-ville pour le développement d'activités complémentaires et la promotion des activités soutenues par le Fonds de soutien de l'animation du centre-ville de Gatineau;
- d'autoriser le directeur général adjoint des Services de proximité ou son représentant à signer les protocoles d'entente avec les organismes concernés et la Corporation Vision centre-ville;
- d'autoriser le trésorier à émettre les chèques aux montants et aux noms apparaissant au sommaire des projets retenus selon les clauses et conditions stipulées au protocole d'entente à intervenir avec ces organismes sur présentation de pièces de comptes à payer préparées par le Service des arts, de la culture et des lettres;
- d'autoriser le trésorier à verser à la Corporation Vision centre-ville, sur présentation de pièces justificatives par le Service des arts, de la culture et des lettres, la somme de 15 000 \$ prise à même l'enveloppe du Fonds de soutien de l'animation du centre-ville de Gatineau 2017.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-61494-972	392 000 \$	Animation du centre-ville – Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
03-13200	392 000 \$		Surplus affecté – Subventions
02-61494-972		392 000 \$	Animation du centre-ville – Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 janvier 2017.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2017-56\*

**PARTICIPATION DE LA VILLE DE GATINEAU DANS LE CADRE DES FÊTES ET FESTIVALS 2017 - 782 000 \$ EN CONTRIBUTION FINANCIÈRE ET 692 000 \$ EN SERVICES**

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité des fêtes et festivals, lors de sa réunion du 17 novembre 2016, a pris connaissance des demandes de soutien des organismes pour l'année 2017 :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil :

- d'approuver les contributions financières et les services mentionnés ci-dessous pour la réalisation des fêtes, festivals et événements du calendrier 2017;

ÉVÉNEMENTS / ORGANISMES	CONTRIBUTIONS		SERVICES		
	\$	Budget	\$	Description	Budget
<b>La Gatineau Loppet</b> Gatineau 55 inc.	60 000 \$*	71529	5 000 \$	Salaires des cols bleus	71526
			9 000 \$	Logistique, autres services	71529
			900 \$	Environnement	71529
			450 \$	Cotisation-Abonnement	71050
			650 \$	FEQ	19100
*sous preuve de garanties financières			4 000 \$	Prime d'assurance	71120
				Fabrication de neige (SLSDC)	
<b>Sous-total</b>	<b>55 000 \$</b>		<b>20 000 \$</b>		
<b>Festibière de Gatineau</b> Corporation Cinqdixquinze	60 000 \$	71529	5 000 \$	Salaires des cols bleus	71526
			5 500 \$	Salaires des policiers	71529
			4 300 \$	Stationnement en gratuité	
			10 000 \$	Logistique, autres services	71529
			2 000 \$	Environnement	71529
			500 \$	Cotisation-Abonnement	71050
			700 \$	FEQ	19100
				Primes d'assurance	
<b>Sous-total</b>	<b>60 000 \$</b>		<b>28 000 \$</b>		
<b>Le Grand Prix cycliste de Gatineau</b> Corporation la grande visite de Gatineau	40 000 \$	71529	3 200 \$	Salaires des cols bleus	71526
			34 500 \$	Salaires des policiers	71529
			500 \$	Logistique, autres services	71529
			1 000 \$	Environnement	71529
			500 \$	Cotisation-Abonnement	71050
			300 \$	FEQ	19100
				Primes d'assurance	
<b>Sous-total</b>	<b>40 000 \$</b>		<b>40 000 \$</b>		
<b>Fête nationale du Québec à Gatineau</b> Société nationale des Québécois de l'Outaouais	25 000 \$	71519	3 000 \$	Salaires des cols bleus	71526
			6 000 \$	Salaires des policiers	71519
			4 000 \$	Logistique, autres services	71519
			1 000 \$	Environnement	71519
			500 \$	Cotisation-Abonnement	71050
			500 \$	FEQ	19100
				Primes d'assurance	
<b>Sous-total</b>	<b>25 000 \$</b>		<b>15 000 \$</b>		
<b>Festival l'Outaouais en fête</b> Festival l'Outaouais en fête	75 000 \$	71519	18 000 \$	Salaires des cols bleus	71526
			25 000 \$	Salaires des policiers	71519
			24 000 \$	Logistique, autres services	71519
			2 000 \$	Environnement	71519
			500 \$	Cotisation-Abonnement	71050
			5 500 \$	FEQ	19100
				Primes d'assurance	
<b>Sous-total</b>	<b>75 000 \$</b>		<b>75 000 \$</b>		
<b>Gatineau en vol</b> Corporation Les Ailes d'Époques du Canada	15 000 \$	71529	2 500 \$	Salaires des cols bleus	71526
			6 000 \$	Salaires des policiers	71529
			3 000 \$	Salaires des pompiers	71529
			2 000 \$	Logistique, autres services	71529
			1 000 \$	Environnement	71529
			500 \$	Cotisation-Abonnement	71050
				FEQ	
<b>Sous-total</b>	<b>15 000 \$</b>		<b>15 000 \$</b>		
<b>Merveilles de sable de Gatineau</b> Corporation Merveilles de sable de Gatineau	25 000 \$	71516	5 000 \$	Salaires des cols bleus	71526
			2 800 \$	Salaires des policiers	71516
			5 000 \$	Logistique, autres services	71516
			1 200 \$	Environnement	71516
			500 \$	Cotisation-Abonnement	71050
			500 \$	FEQ	19100
				Primes d'assurance	
<b>Sous-total</b>	<b>25 000 \$</b>		<b>15 000 \$</b>		

<b>Tire de camions de Gatineau</b> Corporation du festival country du grand Gatineau	15 000 \$	71529	3 000 \$ 7 000 \$ 3 000 \$ 1 000 \$ 500 \$ 500 \$	Salaires des cols bleus Salaires des policiers Logistique, autres services Environnement Cotisation-Abonnement FEQ Primes d'assurance	71526 71529 71529 71529 71050 19100
<b>Sous-total</b>	<b>15 000 \$</b>		<b>15 000 \$</b>		
<b>Festival des cultures du Monde</b> Corporation Festival des cultures du monde	20 000 \$	71529	3 500 \$ 500 \$ 4 000 \$ 1 000 \$ 500 \$ 500 \$	Salaires des cols bleus Salaires des policiers Logistique, autres services Environnement Cotisation-Abonnement FEQ Primes d'assurance	71526 71529 71529 71529 71050 19100
<b>Sous-total</b>	<b>20 000 \$</b>		<b>10 000 \$</b>		
<b>Auto-Show Gatineau</b> Corporation Auto-Show Gatineau	22 000 \$	71529	3 200 \$ 3 500 \$ 3 500 \$ 1 000 \$ 500 \$ 300 \$	Salaires des cols bleus Salaires des policiers Logistique, autres services Environnement Cotisation-Abonnement FEQ Primes d'assurance	71526 71529 71529 71529 71050 19100
<b>Sous-total</b>	<b>22 000 \$</b>		<b>12 000 \$</b>		
<b>Festival country du Grand Gatineau</b> Corporation du festival country du grand Gatineau	35 000 \$	71529	3 000 \$ 5 000 \$ 3 500 \$ 2 500 \$ 500 \$ 500 \$ 500 \$	Salaires des cols bleus Salaires des policiers Logistique, autres services Environnement Cotisation-Abonnement FEQ Primes d'assurance	71526 71529 71529 71529 71050 19100
<b>Sous-total</b>	<b>35 000 \$</b>		<b>15 000 \$</b>		
<b>Grands feux du Casino du Lac-Leamy</b> Les grands feux du Lac-Leamy	175 000 \$	71513	3 000 \$ 48 000 \$ 3 500 \$ 30 000 \$ 4 000 \$ 500 \$ 11 000 \$	Salaires des cols bleus Salaires des policiers Stationnement en gratuité Logistique, autres services Environnement Cotisation-Abonnement FEQ Primes d'assurance	71526 71513 71513 71513 71513 71050 19100
<b>Sous-total</b>	<b>175 000 \$</b>		<b>100 000 \$</b>		
<b>Festival de montgolfières de Gatineau</b> Festival de montgolfières de Gatineau	200 000 \$	71512	75 000 \$ 75 000 \$ 10 000 \$ 15 000 \$ 20 000 \$ 50 000 \$ 10 000 \$ 1 000 \$ 24 000 \$ 12 000 \$ 28 000 \$	Salaires des cols bleus Salaires des policiers Salaires des pompiers Bornes-fontaines Informatique Ville Logistique, autres services Environnement Cotisation-Abonnement FEQ Primes d'assurance Primes d'assurance Bureau administratif	71523 71512 71512 71512 71512 71523 71512 71050 19100 71512 71512
<b>Sous-total</b>	<b>200 000 \$</b>		<b>320 000 \$</b>		
<b>Noël dans le Vieux-Aylmer</b> Corporation du Défilé du père Noël de Gatineau	15 000 \$	71529	3 000 \$ 6 000 \$ 1 000 \$ 500 \$ 500 \$ 1 000 \$	Salaires des cols bleus Salaires des policiers Logistique, autres services Environnement Cotisation-Abonnement Abonnement FEQ Primes d'assurance	71529 71529 71529 71529 71050 19100
<b>Sous-total</b>	<b>15 000 \$</b>		<b>12 000 \$</b>		
<b>TOTAL</b>	<b><u>782 000 \$</u></b>		<b><u>692 000 \$</u></b>		

Cinq événements en évaluation : Festival Outaouais Émergent, Rendez-vous des saveurs de Gatineau, Buckingham en fête, Symposium Gatineau en couleur et Festival des Jeux de Gatineau;

- d'autoriser le trésorier à :
  - payer à l'organisme qui réalise l'événement, les dépenses encourues par celui-ci dans le cadre de l'organisation de l'événement et qui sont prévues par la Ville dans le soutien en services inscrit au protocole d'entente en logistique – Autres services;
  - verser une somme supplémentaire maximale de 3 500 \$ par organisme à ceux s'engageant dans une démarche de plan d'affaire, ou dans les études d'achalandage et de provenance selon les disponibilités budgétaires;
  - émettre les chèques aux montants et noms apparaissant au tableau ci-dessus selon les clauses stipulées au protocole d'entente à intervenir avec ces organismes sur présentation de pièces de comptes à payer préparées par le Service des arts, de la culture et des lettres;

Selon des circonstances hors de contrôle (température, bris d'équipement, etc.), la contribution en services pourrait être supérieure selon les disponibilités budgétaires des services municipaux;

- d'autoriser le Service de police, Section du stationnement, de la brigade scolaire adulte et du contrôle animalier à :
  - donner des places de stationnement gratuites ou facturables dans certains stationnements municipaux;
  - déplacer les titulaires de permis vers des stationnements à temps limité ou vers des parcomètres;
  - autoriser le coordonnateur de la Section du stationnement, de la brigade scolaire adulte et du contrôle animalier, à prendre tous les arrangements requis pour la bonne marche des activités concernées;
- d'autoriser le Service de police à facturer Patrimoine canadien, le coût en temps supplémentaire des policiers lors de la Fête du Canada au parc Jacques-Cartier;
- d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence le greffier adjoint ou l'assistant-greffier à signer les protocoles d'entente aux fins de la présente;
- d'autoriser le Service des finances à ajouter la couverture d'assurance de biens pour l'Outaouais en fête et le Festival de montgolfières de Gatineau, sur la police d'assurance des organismes à but non lucratif de la Ville de Gatineau.

Les organismes s'engagent à fournir à la Division des fêtes et festivals du Service des arts, de la culture et des lettres, deux semaines avant la tenue de l'événement, un certificat d'assurance responsabilité civile générale au montant de 3 000 000 \$ et s'engagent également à dégager la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement et désigner la Ville de Gatineau comme assurée additionnelle sur leur police d'assurance responsabilité civile.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71512-971	200 000 \$	Festival des montgolfières – Contributions
02-71513-971	175 000 \$	Grands feux du casino – Contributions
02-71516-971	25 000 \$	Merveilles de sable – Contributions
02-71519-971	100 000 \$	Fête nationale – Contributions
02-71529-971	282 000 \$	Autres festivals – Contributions

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-71516-121	200 \$		Merveilles de sable – Temps supplémentaire – Réguliers – Policiers
02-71516-649	1 000 \$		Merveilles de sable – Autres pièces
02-71519-121	4 000 \$		Fête nationale – Temps supplémentaire – Réguliers – Policiers
02-71519-611	2 290 \$		Fête nationale – Denrées alimentaires
02-71519-644	9 430 \$		Fête nationale – Quincaillerie
02-71519-649	6 290 \$		Fête nationale – Autres pièces
02-71519-971	5 000 \$		Fête nationale – Contributions
02-71529-121	5 000 \$		Autres festivals – Temps supplémentaire – Réguliers – Policiers
02-71529-123	2 080 \$		Autres festivals – Temps supplémentaire – Réguliers – Pompiers
02-71529-124	10 120 \$		Autres festivals – Temps supplémentaire – Réguliers – Cols bleus
02-71519-649	41 000 \$		Fête nationale – Autres pièces
02-71050-999	25 130 \$		Administration – Fêtes et festivals – Autres
02-71512-419		10 000 \$	Festival des montgolfières – Autres services professionnels et administratifs
02-71513-419		4 000 \$	Grands feux du casino – Autres services professionnels et administratifs
02-71516-419		1 200 \$	Merveilles de sable – Autres services professionnels et administratifs
02-71519-419		3 230 \$	Fête nationale – Autres services professionnels et administratifs
02-71519-519		8 810 \$	Fête nationale – Autres locations
02-71529-121		5 900 \$	Autres festivals – Temps supplémentaire – Réguliers – Policiers
02-71529-419		2 400 \$	Autres festivals – Autres services professionnels et administratifs
02-71529-513		41 000 \$	Autres festivals – Location d'équipement
02-71529-971		35 000 \$	Autres festivals – Contributions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 janvier 2017.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2017-57\*

**PARTICIPATION À L'ÉQUIPE INTÉGRÉE DE LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE**

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère de la Sécurité publique met en place une équipe intégrée de lutte contre l'exploitation sexuelle;

**CONSIDÉRANT QUE** les services de police de niveaux 3, 4, 5 et 6 y participent;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère de la Sécurité publique offre un financement pour deux policiers du Service de police de la Ville de Gatineau à 50 % du salaire pour une période de cinq ans pour leur participation à l'équipe;

**CONSIDÉRANT QUE** la première année d'implantation, pour les deux policiers à l'Équipe intégrée, coûtera 98 966,75 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** les quatre années suivantes coûteront 78 966,75 \$ annuellement au Service de police de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service de police de la Ville de Gatineau souhaite participer à l'Équipe intégrée de lutte contre l'exploitation sexuelle, comme proposé par le ministère de la Sécurité publique;

**CONSIDÉRANT QUE** l'Équipe intégrée de lutte contre l'exploitation sexuelle a comme mandat de lutter contre les réseaux de proxénétisme et de la traite de personne aux fins d'exploitation sexuelle qui opèrent sur une base interrégionale au Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** des ressources policières doivent être dédiées à la lutte contre l'exploitation sexuelle :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil d'autoriser :

- le directeur du Service de police de la Ville de Gatineau à signer le nouveau protocole, d'une durée de cinq ans, du ministère de la Sécurité publique pour la participation du Service de police de la Ville de Gatineau à l'Équipe intégrée de lutte contre l'exploitation sexuelle. La Ville de Gatineau se penchera sur la pertinence de poursuivre le programme advenant que le gouvernement provincial se désiste de son financement après la fin du protocole;
- le trésorier à puiser à même les imprévus au budget de la Ville de Gatineau pour l'année en cours, un montant de 98 966,75 \$, pour les dépenses d'opérations des deux ressources du Service de police de la Ville de Gatineau au sein de l'Équipe intégrée de lutte contre l'exploitation sexuelle;
- le trésorier à prévoir au budget de la Ville de Gatineau, pour les années 2018, 2019 et 2020, un montant annuel de 78 966,75 \$, pour les dépenses d'opérations des deux ressources du Service de police de la Ville de Gatineau au sein de l'Équipe intégrée de lutte contre l'exploitation sexuelle;

De plus, le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-21200-111	98 966,75 \$	Enquêtes criminelles – Rémunération régulière – Réguliers – Policiers

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-99900-999	98 966,75 \$		Imprévu – Autres
02-21200-111		98 966,75 \$	Enquêtes criminelles – Rémunération régulière – Réguliers – Policiers

Un certificat du trésorier a été émis le 23 janvier 2017.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2017-58\*

**PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR FRANÇOIS DUGUAY À TITRE DE DIRECTEUR ADJOINT, OPÉRATIONS POLICIÈRES - SERVICE DE POLICE**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de directeur adjoint, Opérations policières (poste numéro POL-CAD-004 au plan d'effectifs des cadres) du Service de police, selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil la promotion à l'essai et permanence de monsieur François Duguay à titre de directeur adjoint, Opérations policières (poste numéro POL-CAD-004 au plan d'effectifs des cadres) du Service de police sous la gouverne du directeur.

Le salaire de monsieur François Duguay est établi à la classe 8, échelon 7 de l'échelle salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur François Duguay sera assujéti à une période d'essai de 12 mois. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur François Duguay est assujéti à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-21100-116 – Administration - police - État-major - Policiers.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 janvier 2017.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2017-59\*

**MODIFICATION À LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - SERVICE DES FINANCES**

**CONSIDÉRANT QU'**un diagnostic organisationnel réalisé en 2012 suggérait la mise en place de la gestion par activité et que celle-ci a débuté avec le soutien d'un employé temporaire;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de créer un poste permanent pour assurer la viabilité du projet et poursuivre son essor;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'améliorer l'offre de service du magasin municipal du secteur de Hull en offrant des heures d'ouverture arrimées à celles de certaines équipes de travail du Service des travaux publics;

**CONSIDÉRANT QUE** le poste d'adjoint au directeur, Service des finances (poste numéro FIN-PRO-006) est devenu vacant :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil de modifier la structure organisationnelle du Service des finances de la façon suivante :

- Création d'un poste de coordonnateur, Information de gestion (poste numéro FIN-PRO-010 au plan d'effectifs des professionnels) situé à la classe 3 de l'échelle salariale des professionnels, sous la gouverne du chef de division et de l'assistant-trésorier, Planification financière et revenus;
- Création d'un poste de magasinier (de soir) (poste numéro FIN-BLE-007 au plan d'effectifs des cols bleus) situé à la classe 3 de l'échelle salariale des cols bleus, sous la gouverne du responsable, Magasins et surplus d'actifs;
- Abolition du poste d'adjoint au directeur, Service des finances (poste numéro FIN-PRO-006 au plan d'effectifs des professionnels) situé à la classe 4 de l'échelle salariale des professionnels et présentement vacant.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme du Service des finances.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires du service concerné, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 janvier 2017.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2017-60\*

**MODIFICATIONS AUX STRUCTURES ORGANISATIONNELLES - SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES LETTRES ET SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des arts, de la culture et des lettres ainsi que le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés souhaitent optimiser leur structure afin d'être plus efficaces et offrir un meilleur service à la clientèle;

**CONSIDÉRANT QUE** l'analyse complète des structures sera effectuée en 2017, mais qu'il est nécessaire de faire certaines modifications dès maintenant afin de permettre la continuité des opérations;

**CONSIDÉRANT QUE** les postes suivants sont devenus vacants au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés :

- Agent de développement aux événements sportifs et culturels (poste numéro LSC-BLC-018);
- Technicien en administration (poste numéro LSC-BLC-012);
- Agent de développement aux programmes aquatiques (poste numéro LSC- BLC-025);
- Agent de développement à la gestion des arénas (poste numéro LSC-BLC-019) :

### **PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil de modifier la structure organisationnelle du Service des arts, de la culture et des lettres et du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés de la façon suivante :

#### Service des arts, de la culture et des lettres

- Renommer la Division des fêtes et festivals pour la Division du bureau des événements;
- Renommer le poste de chef de division, Fêtes et festivals (poste numéro ART-CAD-022 au plan d'affectifs des cadres) présentement détenu par monsieur Éric Boily, pour chef de la Division du bureau des événements;
- Renommer les postes de responsable, Fêtes et festivals (postes numéros ART-PRO-016, ART-PRO-017 et ART-PRO-019 au plan d'effectifs des professionnels) présentement détenus par madame Julie Châteauvert et messieurs Rémi Bérubé et Benoit Brière, pour coordonnateur, Bureau des événements;
- Créer un poste de coordonnateur, Bureau des événements (poste numéro ART-PRO-020 au plan d'effectifs des professionnels) situé à la classe 2 de l'échelle salariale des professionnels, sous la gouverne du chef de la Division du bureau des événements.

#### Service des loisirs, des sports et du développement des communautés

- Abolir le poste d'agent de développement aux événements sportifs et culturels (poste numéro LSC-BLC-018 au plan d'effectifs des cols blancs) présentement vacant, situé à la classe 10 de l'échelle salariale des cols blancs;
- Abolir le poste de technicien en administration (A) (poste numéro LSC-BLC-012 au plan d'effectifs des cols blancs) présentement vacant, situé à la classe 7 de l'échelle salariale des cols blancs;
- Rattacher administrativement le poste de technicien en administration (A) (poste numéro LSC-BLC-041 au plan d'effectifs des cols blancs) détenu par madame Sylvie Proulx, sous la gouverne du contrôleur;
- Créer un poste de coordonnateur en sports (poste numéro LSC-PRO-005) situé à la classe 2 de l'échelle salariale des professionnels, dont l'un sera sous la gouverne du responsable, programmes aquatiques;
- Créer un poste de coordonnateur en sports (poste numéro LSC-PRO-006) situé à la classe 2 de l'échelle salariale des professionnels, dont l'un sera sous la gouverne du responsable, Arénas et lieux publics;
- Rattacher administrativement le poste de technicien aux réservations (poste numéro LSC-BLC-043 au plan d'effectifs des cols blancs) détenu par madame Chantal Gauthier, sous la gouverne du coordonnateur en sports;
- Abolir dès le 1<sup>er</sup> juin 2017, le poste d'agent de développement aux programmes aquatiques (poste numéro LSC-BLC-025 au plan d'effectifs des cols blancs) présentement vacant, situé à la classe 11 de l'échelle salariale des cols blancs;
- Abolir dès le 1<sup>er</sup> juin 2017, le poste d'agent de développement à la gestion des arénas (poste numéro LSC-BLC-019 au plan d'effectifs des cols blancs) présentement vacant, situé à la classe 9 de l'échelle salariale des cols blancs.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme du Service des arts, de la culture et des lettres et du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires des services concernés, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 20 janvier 2017.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

CE-2017-61\*

**ENGAGEMENT CONTRACTUEL DE MADAME JOHANNE BEAUSOLEIL À TITRE DE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DE LA VILLE DE GATINEAU**

**CONSIDÉRANT QUE** les dispositions de la Loi sur les cités et villes fixent la durée du mandat d'un vérificateur général à sept ans;

**CONSIDÉRANT QUE** l'entente contractuelle temporaire du vérificateur général de la Ville de Gatineau en vigueur présentement ne peut être prolongée;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a autorisé le comblement du poste de vérificateur général (poste numéro VG-CAD-001 au plan d'effectifs des cadres), selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité recommande au conseil municipal l'engagement contractuel de madame Johanne Beausoleil au poste de vérificateur général (poste numéro VG-CAD-001 au plan d'effectifs des cadres) sous la gouverne du conseil municipal, selon les modalités du contrat.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence le greffier adjoint ou l'assistant-greffier sont autorisés à signer le contrat de travail lequel fait partie intégrante de la présente résolution.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-13610-115 – Vérificateur général – Réguliers – Non-syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 janvier 2017.

**La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.**

Adoptée

---

**GILLES CARPENTIER**  
Conseiller et vice-président  
Comité exécutif

---

**M<sup>c</sup> SUZANNE OUELLET**  
Greffier et secrétaire  
Comité exécutif